

Jeudi 10 septembre : Péresse vient inaugurer un bâtiment payé par les assurances d'AZF

Le PRES Université de Toulouse est retenu pour le plan Campus mais... il y a 85 universités en France...

Celles qui n'ont pas droit aux feux de la rampe sont-elles condamnées à dépérir dans des locaux vétustes, à abandonner l'excellence et les « standards internationaux » aux autres ??? Valérie Péresse vient à Toulouse le 10 septembre en donner le montant... Formidable, nous allons enfin avoir des bâtiments en bon état, aux « standards internationaux » ! Oui mais... les universités n'en seront que locataires : toutes les constructions et rénovations se feront dans le cadre de Partenariats Public Privé. Cela consiste à faire financer et construire les bâtiments par un opérateur privé (en général de grands groupes du bâtiment, qui n'ont pas vocation à être philanthropes et doivent donc générer des profits !) qui en assure ensuite la maintenance, moyennant un loyer/remboursement des occupants pendant 25 ans... Une fois le bâtiment en fin de vie, les universités le récupèrent, et se débrouillent avec. **Mais d'où vient cet argent ?** Le plan campus est financé par la privatisation de 2,5 % du capital d'EDF !... et dans 15 ans, vendra-t-on les universités pour financer la rénovation des palais de justice ???

Le gouvernement continue à dilapider notre propriété collective mais qui va surtout rapporter aux magnats du BTP. En attendant EDF fleuron de notre industrie économise sur la masse salariale et emprunte pour son développement. Le mode de financement de cette opération (Partenariat Public Privé) est un moyen de masquer l'endettement de l'État, qui dessaisit la puissance publique de la maîtrise d'ouvrage et qui condamne les générations futures à payer. Les Universités ont besoin de se développer dans un cadre de service public sans concurrence entre elles. Le plan campus est une hypothèque sur l'avenir. Réhabiliter et construire oui, mais surtout il faut des moyens humains pour fonctionner. Or parallèlement on supprime des postes.

En ce qui concerne la Recherche, au lieu d'organiser la coopération entre organismes et universités, Nicolas Sarkozy (après avoir orchestré – à grand renfort de mensonges, contre-vérités et propos insultants – un dénigrement systématique de la Recherche française) a fini par faire imposer par Valérie Péresse une réforme dont les principes restent dans le droit fil d'un démantèlement annoncé du service public : mise au pas des thématiques et des équipes, asservissement aux intérêts à court terme des grands groupes industriels, mise en concurrence généralisée des individus et des laboratoires, rationalisation des coûts et des implantations scientifiques, casse des garanties du statut de fonctionnaire, voire du statut lui-même.

Qu'on juge, au travers du dernier exemple en date, après l'INSERM puis l'ensemble des organismes de recherche, de la méthode employée au CNRS : après plusieurs mois de lutte des personnels, la direction, fuyant le 25 juin à Varenne - Pardon ! à Genève ! - a fait adopter en catimini par un Conseil d'Administration en exil le contrat d'objectif entérinant la mise au pas de l'organisme, et le décret organique enlevant toute possibilité d'évaluation au CNRS et le démantelant en instituts pilotés par le ministère. Une semaine plus tard, le Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie rendait un avis défavorable sur plusieurs points de ce décret, en désaccord avec les principales orientations du gouvernement concernant l'évaluation, les instituts et la gouvernance du CNRS.

Bien que les luttes aient contraint le ministère geler les suppressions d'emplois pour 2010 et 2011 et à rendre les postes confisqués dans les organismes pour financer l'accompagnement des chaires, le constat demeure intolérable. Des milliers de CDD sont toujours salariés dans les organismes et les universités, l'ensemble de leurs droits sociaux et professionnels n'étant souvent pas respectés. Des milliers de jeunes ITA et chercheurs n'ont toujours comme seule perspective que plusieurs années de galère avant de se porter candidat à un hypothétique poste stable.

Enfin, le passage aux coûts complets dans les laboratoires et la loi « mobilité et parcours professionnels » vont porter le coup de grâce à ce qui reste de service public de la recherche et au statut de ses personnels.

Rassemblement à

10H L'ENSIACET Labège

(accès par la rue des arts, en face de la station service de carrefour Labège, entre St Maclou et Intersports)

Les questions et inquiétudes au cœur du mouvement de protestation du printemps dernier restent plus que jamais d'actualité. Après la publication des décrets sur le statut des EC et des doctorants, le gouvernement a poursuivi cet été avec la publication des décrets statutaires des enseignants du primaire et du secondaire, sans même prendre en compte les rapports Marois et Filâtre et, une fois de plus, en contradiction totale avec l'esprit de concertation qu'il dit vouloir maintenir au sujet de la mise en place de la réforme du recrutement des professeurs dont le fond reste intact. La publication, début août, d'un référentiel national des tâches, extrêmement vague et incomplet, laisse perplexe dans un contexte où le seul mot d'ordre qui prévaut est celui de la réduction des dépenses. Si l'équivalence TP=TD est une bonne chose, certains personnels enseignants (ATER, moniteurs, vacataires) n'en bénéficieront pas et comment va-t-elle se traduire concrètement, sans moyens supplémentaires, ni humains, ni financiers ?

À l'approche du passage aux compétences élargies et alors qu'un arrêté ministériel vient de rappeler l'omnipotence des présidences d'université, nous sommes toujours à attendre ne serait-ce que les prémices des bienfaits des réformes en cours. Mais le chantage sur les examens, de la part du ministère mais relayé avec tant de zèle par la présidence d'université, nous a bien montré que la volonté proclamée d'avoir des « diplômes irréprochables » n'était qu'un artifice, une façade oratoire pour masquer l'unique volonté que tout rentre dans l'ordre, un ordre modelé par une gestion purement comptable, renvoyant étudiants et universitaires au seul rôle de variable d'ajustement.

Les étudiants sont aussi concernés par les réformes en cours. Dans la lignée du processus de Bologne, celles-ci tendent à précariser de plus en plus les étudiants et à détruire le service public universitaire. La mastérisation des IUFM accroît la sélection sociale à l'université car les étudiants n'ont pas tous les moyens de faire des études et des stages non-rémunérés. La volonté d'augmenter les financements privés participe à cette logique en encourageant les entreprises à investir. Changements de financement qui se feront directement ressentir sur nos enseignements. La réforme des critères d'attribution des bourses pénalise déjà les étudiants les plus fragiles (étudiants handicapés, avec enfants, etc), alors même que les logements sont insuffisants et insalubres. Toutes ces attaques sont regroupées autour de la loi LRU qui vise à casser le service public, nos diplômes et affaiblit encore la place des étudiants dans l'université. L'enseignement ne doit pas être secondaire !

L'autonomie tant vantée se traduit dans les faits par une dépendance financière accrue due essentiellement à l'abandon d'un vrai service public. Mais pas seulement. Elle s'accompagne également d'un renforcement de l'administration et de la bureaucratie dont la soumission à un ordre qui ne dit pas son nom ne laisse pas d'inquiéter. Juste deux exemples récents :

- Au CNRS, « L'affaire Vincent Geisser » nous apprend qu'un chercheur n'a pas le droit de dire ce qu'il pense dans un courrier privé.
- Au rectorat de Toulouse, 30 élèves stagiaires de l'IUFM se voient refuser la validation de leur année de stage au seul motif d'avoir osé critiquer les réformes Darcos.

Le gouvernement n'a de cesse de parler de concertation, dialogue et communication mais son action montre tout le contraire. L'autoritarisme, les intimidations, les mises au pas, les sanctions restent les seules ressources pour imposer les réformes en cours et sont aujourd'hui l'aspect le plus clair de la marche vers « l'autonomie ».

Intersyndicale élargie aux non syndiqués,
personnels (CGT, CFDT, FSU, Sud-Recherche)
et étudiants (Sud-Étudiant)

Rassemblement à
10H L'ENSIACET Labège
(accès par la rue des arts, en face de la station service
de carrefour Labège, entre St Maclou et Intersports)

(Covoiturage à partir de Paul Sabatier : rendez-vous à 9h30 devant le grand audit')